

Des projets structurants accompagnés dans le cadre du FIC

Lorient Agglomération accompagne et soutient les communes du territoire dans le cadre du Fonds d'Intervention Communautaire (FIC). Deux derniers projets sont retenus pour la phase de déploiement 2021-2023 : la construction d'un centre d'accueil et de loisirs pour les enfants en périscolaire à Inzinzac-Lochrist ainsi que l'extension de l'atelier technique municipal à Lanvaudan.

Depuis 2018, le Fonds d'Intervention Communautaire (FIC) offre un soutien financier aux communes qui en font la demande afin de soutenir des projets structurants : création d'une web TV à Larmor-Plage, agrandissement de la cantine scolaire à Caudan, services en ligne à Cléguer, mise en lumière du patrimoine à Port-Louis... Ces projets montrent la diversité des initiatives et l'utilité de ce fonds pour leurs réalisations. Pour sa deuxième phase de déploiement (2021-2023), le FIC dispose d'une enveloppe de 2,5 M€. Les élus de Lorient Agglomération ont validé l'accompagnement de deux projets structurants d'intérêt supracommunal à Inzinzac-Lochrist et Lanvaudan pour un montant global de 183 000 €.



Un centre d'accueil et de loisirs pour les enfants en périscolaire à Inzinzac-Lochrist

Près de 200 enfants de 3 à 11 ans, habitant à Inzinzac-Lochrist, Lanvaudan et Quistinic, fréquentent quotidiennement l'accueil de loisirs ALSH (Accueil de loisirs sans hébergement). Actuellement situé dans le complexe sportif du Mané-Braz construit en 1975 et agrandi en 2000, le local vieillissant n'offre pas de performances thermiques suffisantes et reste sous-dimensionné obligeant la municipalité à scinder l'activité sur 2 sites distincts.

La commune a donc décidé de se doter d'un nouvel équipement au cœur du nouveau quartier de Pen er Prat, à proximité de la nouvelle Maison de l'enfance (elle-même précédemment bénéficiaire du FIC). Le bâtiment affichera des performances énergétiques élevées, il sera construit à partir de matériaux biosourcés (bois, laine de bois, peinture à l'algue...) et sera équipé de panneaux photovoltaïques. D'une surface de 720m², le nouvel ALSH sera aménagé pour un accueil optimisé : 7 salles d'activité (peinture, arts plastiques, bricolage...), une bibliothèque-ludothèque, 2 salles de repos, un espace cuisine et restauration, un espace pour les animateurs, un espace technique. Il se prolongera en extérieur avec 2 terrasses donnant sur un terrain de près de 1 000 m², un jardin partagé, un local à vélos, un préau et des emplacements pour accueillir des tentes et des chapiteaux. Les anciens locaux de l'ALSH serviront aux clubs sportifs pour des réunions et des formations.

Pour ce projet, dont le coût estimé s'élève à 2,4 M€, la commune percevra un fonds de concours au titre du FIC de 100 000 €.

Extension de l'atelier technique municipal à Lanvaudan

A Lanvaudan, les associations rayonnent au-delà des limites de la commune mais ne disposent pas d'un espace de stockage suffisant pour leur matériel. La superficie du local qui leur est dédié ne

permet pas de répondre à leurs besoins et le bâtiment est par ailleurs appelé à être démoli ou réhabilité dans le cadre d'un projet d'aménagement du bourg avec la construction d'un lotissement comprenant 20 maisons. La commune a donc décidé d'agrandir l'atelier technique municipal, lui-même trop étroit à 160 m², pour accueillir les équipements de la ville et ceux des associations. Le projet prévoit la construction d'une extension de 178 m² avec un espace de stockage de matériel municipal avec un garage supplémentaire équipé d'une borne de recharge pour les véhicules électriques ainsi qu'un espace de stockage pour chaque association.

Le site accueillera également un carport, de nouvelles places de stationnement voitures et vélos. Ce projet permettra aux services et associations de regrouper leurs moyens sur un même lieu structurant, ce qui facilitera la mutualisation de certains équipements (bancs, tables, chapiteaux...).

Pour cette opération dont le budget prévisionnel est estimé à 237 260 € HT, la commune percevra un fonds de concours au titre du FIC de 83 000 €.

Contact presse Lorient Agglomération :

Myriam Breton-Robin - 02 90 74 73 68 - 06 01 19 30 08 mbretonrobin@agglo-orient.fr
<https://www.lorient-agglo.bzh/actualites/espace-presse/>

